



4

**Intervention de SE M. Moncef Baati**  
**Ambassadeur Représentant Permanent de Tunisie à Geneve**  
**15<sup>ème</sup> session du Groupe de Travail de l'EPU**  
**Botswana – 23 Janvier 2013**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation du Botswana et se félicite de l'intérêt que ce pays frère accorde à l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation a pris note des avancées enregistrées en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme en particulier dans les domaines de l'accès à la justice et de la protection des femmes, des enfants et des jeunes. Elle salue en particulier la création du Conseil National de l'Enfance et le lancement de nombreux programmes en faveur des jeunes.

La Tunisie prend bonne note également des consultations en cours pour la création d'une institution nationale des droits de l'Homme conforme aux principes de Paris et recommande au Botswana d'accélérer ses efforts pour la mise en place effective de cette institution.

La Tunisie note les mesures prises en faveur de l'égalité des sexes et recommande au Botswana d'intensifier ses efforts visant à modifier ou éliminer les pratiques et stéréotypes culturels négatifs à l'origine de certaines formes de discrimination à l'égard des femmes.

La Tunisie recommande également au Botswana d'achever l'alignement de sa législation nationale aux dispositions du Statut de Rome et d'étudier la possibilité de ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture.

La Tunisie note les attentes exprimées dans le rapport national du Botswana en termes d'assistance technique pour pouvoir s'acquitter de ses obligations nationales et internationales. Elle exhorte le Haut Commissariat et la communauté internationale à répondre favorablement à cette demande d'assistance, en particulier en vue de l'élaboration d'un plan national d'action pour les droits de l'homme et la mise en œuvre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté.

Je vous remercie de votre attention.